

Sur le Pont

Le bulletin interne des agents de la mairie d'Ambilly



N°4
mai
2021

UN BON PLAN POUR DE BONNS PLATS

Depuis le début du mois de mai, le service de restauration pour les agents a été remis en place dans une nouvelle formule pour vous permettre d'avoir un repas complet et équilibré, chaque midi de la semaine.

En raison de la Covid-19, le service de restauration qui était proposé aux agents pour la pause déjeuner a dû être suspendu. Mais la Mairie a mis en place une alternative avec un prestataire extérieur.

Comment ça marche ?

Comme avec l'ancien système, vous vous



inscrivez en vous connectant sur l'Espace Citoyens (www.espace-citoyens.net/ambilly). Si vous n'avez pas de compte, pour en créer un, envoyez une demande à : service.scolaire@ambilly.fr.

Cochez les dates qui vous intéressent, du lundi au vendredi, hors week-end et jours

fériés. **ATTENTION** : vous avez jusqu'au lundi 17h pour vous inscrire aux repas de la semaine suivante.

Les menus, qui sont identiques pour tout le monde, sont complets (entrée, plat, fromage et dessert) et calibrés pour des adultes.

Ils sont livrés chaque midi dans le frigo du carnotzet du Clos Babuty. Les repas qui n'auront pas été consommés seront jetés : soyez donc attentifs à vos réservations !

Pour connaître le contenu des menus, rendez-vous sur l'Espace citoyens dans la rubrique Infos familles > Enfance > Les menus (en bas de la page).

Comme auparavant, le prix du repas est de 3 euros.

NOUVEAU LOCAL POUR LA POLICE MUNICIPALE



Johann Brezun, chef de la police municipale, dans son nouveau bureau, au rez-de-chaussée du gymnase.

Depuis le 26 avril, la police municipale s'est installée dans ses nouveaux locaux. Ce service se trouve désormais dans l'ancien appartement du gardien du gymnase Lucien Veyrat. Il dispose de bureaux

lumineux et d'un espace pour recevoir le public. Cet accueil sera ouvert dès que les conditions sanitaires le permettront.

> police.municipale@ambilly.fr
06 84 26 40 16

ON A BESOIN DE VOUS !



Les élections départementales et régionales auront lieu :

les dimanches 20 et 27 juin.

Pour assurer le bon déroulement des scrutins, la mairie recherche des agents volontaires. Vous aurez notamment en charge d'accueillir et renseigner les votants.

Venez participer à l'exercice de la démocratie !

> **Vous êtes disponible pour un dimanche ? Les deux ? Contactez la Directrice générale des services, Christine GAUTHIER :**
christine.gauthier@ambilly.fr

"MA COMMUNE MA SANTÉ" : UNE MUTUELLE POUR LES HABITANTS... ET LES AGENTS !

Afin de permettre à tous de bénéficier d'une bonne couverture santé, la mairie d'Ambilly propose «Ma Commune Ma Santé», un dispositif à destination de tous les habitants mais aussi des agents de la collectivité.

Parce que l'accès à une couverture des frais de santé est primordial, surtout en ces temps de pandémie, le CCAS de la commune d'Ambilly soutient une nouvelle action qui peut vous permettre de bénéficier d'une mutuelle à des conditions intéressantes. Baptisé «Ma Commune Ma Santé», ce dispositif mis en place en partenariat avec l'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), permet de faire baisser significativement le coût de l'affiliation à une mutuelle, tout en bénéficiant d'un bon niveau de prestations.

Qui peut y accéder ?

Cette complémentaire santé communale



s'adresse à toutes les personnes qui habitent ou travaillent à Ambilly. **Ainsi en tant qu'agent communal, vous pouvez en bénéficier, même si vous ne résidez pas sur la commune.**

Quels sont les avantages ?

Vous avez accès à une assurance santé aux meilleures conditions avec des tarifs collectifs et négociés. Vous avez le choix entre trois partenaires de complémentaires

santé et jusqu'à sept niveaux de garanties pour une couverture adaptée à vos besoins. Vous bénéficiez également de services d'assistance et de téléconsultation, sans sélection médicale, ni de délai de carence et selon la formule choisie, d'une prise en charge jusqu'à 3 mois de cotisation en cas d'hospitalisation.

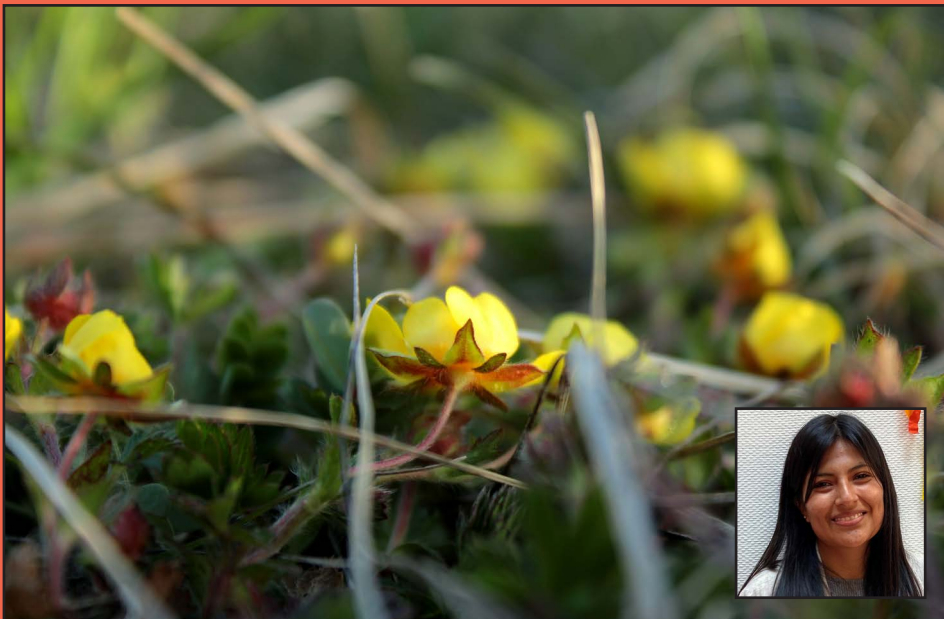
Le 100% santé est intégré (0€ de reste à charge sur l'optique, les équipements auditifs et les soins dentaires) et la gratuité est possible pour le troisième enfant de votre famille.

Où s'informer ?

Contactez le CCAS ou bien venez lors d'une des permanences proposées par ACTIOM en mairie les mardis : 25 mai de 14 h à 17 h, 8 juin de 9 h à 12 h et 29 juin de 14 h à 17 h. Chaque situation sera étudiée individuellement lors des permanences. L'association vous proposera un comparatif gratuit, sans engagement et vous accompagnera dans vos démarches.

> **CCAS 04 50 92 83 54**
service.social@ambilly.fr

LA PHOTO DU MOIS



Le concours photo "C'est le printemps !" a été remporté par Deysy Moiroud avec son cliché "Poussières d'or". Félicitations à elle ! Deysy a travaillé pendant 6 mois à Ambiludik en tant que service civique. Elle a assisté Sophie et Marine dans la gestion de l'espace ludique et du Lieu d'accueil enfants parents. Merci à tous les participants et rendez-vous au prochain concours !

A L'ABORDAGE !



Le service culture/événementiel propose pour les plus jeunes une chasse au trésor **dimanche 6 juin**. Dans le parc Jean Beauquis, les marins d'eau douce vont partir à l'aventure pour tenter de mettre la main sur un fabuleux trésor...

Vous aussi, venez en famille suivre les traces des flibustiers d'Ambilly !